Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour septembre 1965

Voici donc achevée cette campagne 1965. Campagne sans histoire. Comme ses devanciers, août nous a valu jusqu'ici un temps instable, de rares belles journées alternant avec des périodes maussades, où la température était bien en-dessous de la normale.

1965 ne laissera cependant pas de trop mauvais souvenirs puisqu'aux dernières nouvelles, la récolte a été de faible à moyenne. Ceux qui ont commencé le nourrissement assez tôt, comme nous le recommandions, se trouvent maintenant en possession de fort belles colonies, et toutes les conditions semblent remplies pour un bon hivernage. Ce n'est pas toujours le cas lors d'une forte récolte ou d'une miellée tardive, d'où les populations sortent souvent fort affaiblies. Ainsi, ceci compense cela, et puisque la situation est favorable, il importe maintenant de vouer le plus grand soin à la mise en hivernage.

Nous espérons, mon cher débutant, que vous avez mis à profit ce que nous disions en août et qu'en ce début de septembre, vos ruches sont largement pourvues de couvain, et de réserves déjà importantes.

Nous savons qu'ici et là, surtout en montagne, un certain nombre de colonies sont péries de faim, ce qui n'est pas pour nous étonner. Nous avons dû pour notre part intervenir précipitamment et énergiquement et, avec nos 200 colonies, la réserve de sucre a été mise sérieusement à contribution. Heureusement que cette denrée, de première nécessité pour l'apiculteur, semble être à la baisse !

Mais revenons à notre mise en hivernage. Si ce n'est pas encore fait, il faut donc resserrer les colonies sur 8 ou 9 cadres, à moins toutefois que la population ne soit trop forte. Dans ce cas on laissera 10 rayons, mais au maximum. Ceci concerne les D.-B. Pour les D.-T. dont les rayons ont 4 cm de plus en longueur, on compte 1 cadre de moins. Pour les autres systèmes, proportionner le nombre de cadres au volume des abeilles. De toute façon, ne pas laisser de rayons inoccupés qui augmentent la capacité de l'habitation inutilement, alors que les abeilles doivent avoir le minimum d'espace à réchauffer.

Une forte colonie doit avoir 15 à 18 kg de provisions. Une colonie moyenne moins, naturellement, 12 à 15 kg par exemple, ceci concernant les ruches Dadant. Une ruche suisse doit par contre pouvoir hiverner avec 10 kg. Il importe de ne pas exagérer, l'excès de nourriture pouvant être aussi néfaste que son insuffisance.

Si le nourrissement d'août a été effectué rationnellement, c'est-à-dire à petites doses pour commencer, en augmentant dès que les rayons du centre étaient remplis de couvain, les conditions idéales seront remplies : vous aurez au centre un espace suffisant pour loger le groupe des abeilles (qui ne doit pas hiverner sur les provisions), et d'autre part de chaque côté de beaux rayons de provisions déjà operculés. Il ne reste donc plus qu'à évaluer ces dernières. Le débutant le fera en soupesant chaque cadre en tenant compte du fait que 1 dm^2 de provisions operculées des 2 côtés correspond à 1 kg. environ. Il est évident qu'un simple coup d'œil suffira au praticien pour cette évaluation. Il ne restera donc plus qu'à compléter. On notera soigneusement les besoins de chaque ruche et l'on donnera du sirop assez concentré : 1,3 kg de sucre par litre de sirop, un peu plus clair si le temps est chaud. Bien que la saison soit terminée, il faut également tenir compte du temps dans l'évaluation des provisions. Si septembre, contrairement aux mois précédents, s'avérait beau et chaud, la ponte pourrait se prolonger, surtout chez les jeunes reines, et la consommation serait d'autant plus forte. Il faudrait donc augmenter un peu les quantités mentionnées plus haut, (2 à 4 kg ou même plus suivant les circonstances.) En cas de doute, mon cher débutant, faites comme vous devez toujours le faire : demandez conseil à un collègue plus expérimenté.

Vers le 15, le nourrissement est censé être terminé, et il faut mettre les colonies dans les meilleures conditions d'hivernage. Devons-nous calfeutrer l'espace laissé vide par le retrait des rayons superflus ? La question, longtemps controversée, reste encore pendante. Pour notre part, nous le faisons pour nos colonies d'altitude seulement.

Le calfeutrage latéral ne revêt pas l'importance qu'on lui attribuait autrefois. Par contre, la colonie ne sera jamais trop chaudement couverte. Nous recouvrons volontiers nos coussins avec de vieux journaux dépliés, surtout en montagne. Mais avant de songer à une couverture supplémentaire, il faudra s'assurer que coussins ou planchettes ferment bien et que la chaleur, péniblement entretenue par les abeilles, ne s'échappe pas, suite à la négligence de l'apiculteur.

Il faudra aussi s'assurer que les bases et traverses sont solides, capables de supporter le poids des ruches abondamment nourries et en plus, pour les régions élevées, le poids de la neige.

Mais ne parlons pas encore de neige : au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes encore en période de canicule !

Au mois prochain donc, pour les derniers conseils de saison.

Marchissy, le 19 août 1965.

Ed. Bassin.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

La rhéologie et le miel

Un nouveau mot ? Non ! « La rhéologie est la science de la déformation et de l'écoulement de la matière ». Cette définition de la rhéologie a été proposée en 1928 par Bingham et est maintenant universellement acceptée. Concernant la *rhéologie du miel,* G. Mocquot écrit dans son étude : « La rhéologie des denrées alimentaires sous l'angle des qualités organoleptiques », dans les « Annales de la nutrition et de l'alimentation », vol. XIX, No 3, p. A 193, 1965 (Paris), ce qui suit :

« Le miel est un produit très intéressant pour le rhéologiste comme pour le dégustateur. On a étudié la viscosité du miel et on a observé, dans une première série d'essais, que tous les échantillons se comportaient comme des liquides vrais, à écoulement « newtonien ».

Un liquide « newtonien » est celui qui s'écoule avec une vitesse constante, à pression constante et avec une vitesse proportionnelle à la pression, si celle-ci varie. C'est un « prototype » rhéologique. Lorsque la vitesse d'écoulement n'est pas proportionnelle à la pression, le liquide est dit « non-newtonien ».

Mais il en va autrement pour d'autres échantillons : par exemple le miel de *bruyère* (Calluna vulgaris) présente la propriété de donner une gelée transparente dans laquelle sont incluses de grosses bulles d'air. (Cet aspect particulier donne d'ailleurs à ce miel une valeur commerciale supérieure à celle du miel ordinaire.)

En utilisant un viscosimètre à bille tombante, si l'on agite un tel échantillon, la vitesse de chute de la bille devient plus grande (jusqu'à 200 et même 1000 fois plus grande). Si le miel est laissé à nouveau au repos, il reprend sa consistance de gelée. En outre les mesures effectuées avec divers modèles de viscosimètre montrent que le comportement de ce miel est celui d'un liquide « non-newtonien ».